

# Helma International Newsletter – Janvier 2015



## Edito

A peine avons-nous eu le temps de se souhaiter une bonne année que les derniers attentats en France nous ont plongés dans la sidération. Retenons le sursaut populaire et international qui proclame son attachement aux valeurs de liberté d'expression et qui est le signe d'espérance pour 2015.

En juillet 2014, une commission parlementaire française nous a interrogés sur l'état des lieux de l'exil des forces vives de la France comme témoin privilégié des mouvements de personnes à l'international. De ces travaux parlementaires, il ressort que les plus mobiles ont un profil plus jeune, moins riche et très actif. L'attractivité de la France est handicapée par une instabilité législative et une faible lisibilité des dispositifs en place. Pour autant la diaspora française pourra avoir des effets positifs à long terme par les échanges économiques croisés entre les expatriés et leur pays d'origine.

Gardons cette note positive en tête pour bâtir une année 2015 solidaire, généreuse et lucide.

Ghislain de Rengervé, Président & Fondateur

## Vos Contacts :

### HELMA France

21 Boulevard Poissonnière  
75002 Paris  
Tel. + 33 (0) 1.80.49.18.00  
Fax. + 33 (0) 1.80.49.18.01  
contact@helma-international.com  
www.helma-international.com

### HELMA Malaisie

Level 16, Menara Park  
Jalan Yap Kwan Seng  
50450 Kuala Lumpur - MALAYSIA  
French mobile: +33 (0)6 76 93 44 58

### HELMA Solutions India Pvt. Ltd.

No. 504, 5th Floor  
Prestige Meridian -1  
29, MG Road, Bangalore 560 001 - INDIA  
Tél / Fax+ 91 (0) 80 40 95 90 70 / 71  
contactindia@helma-international.com

### HELMA Relocation France

15 rue Croix Castel  
78600 MAISONS LAFFITTE  
Tél : 01 71 51 00 04  
Fax : 01 39 12 70 30  
contact@helma-international.com  
www.helma-international.com

### HELMA Allemagne

Im Grossacker 8  
79252 Stegen - GERMANY  
Tel. + 49 (0) 7661 6298 744  
Fax. + 49 (0) 7555 6298 738  
cbosenius@helma-international.com

### HELMA Chine

Rm 3012 , 16 Henan Rd (South)  
Shanghai - CHINA  
Tel. + 86 (0) 21 63 55 30 22  
Fax. + 86 (0) 21 63 55 30 66  
lyanq@helma-international.com

## Sommaire

**P1 : Edito**

**P2 : Paroles d'experts**  
**EXIL DES FORCES VIVES DE**  
**FRANCE : VRAI OU FAUX ?**

**P3 Témoignage Client**  
**SODEXO PASS**  
**INTERNATIONAL - filiale du**  
**Groupe SODEXO, Leader des**  
**Services de Qualité de Vie**

**P3 : A savoir...**

**P4 : Les rendez-vous de la**  
**Mobilité Internationale**

**P5 : Portrait**  
**Saffi Madougou**  
**Responsable de Projets Web**

## Parole d'experts

### EXIL DES FORCES VIVES DE FRANCE : VRAI OU FAUX ?

À la lecture du rapport de la Commission d'enquête de l'Assemblée Nationale (rapport CHATEL) édité en Octobre 2014\*, il ne faut pas confondre perception (ce qui se dit) et réalité (ce que révèlent les analyses statistiques).

Encore faut-il pouvoir exploiter des données souvent partielles concernant les ressortissants français établis à l'étranger. Celles-ci proviennent pour l'essentiel du Registre des Français Etablis Hors de France (inscription au consulat français du pays d'accueil), des études qualitatives menées par l'OCDE, les Chambres de Commerce et d'Industrie,... Car la France n'est pas traditionnellement un pays d'émigration et nos outils statistiques sont peu adaptés pour mesurer avec précision les phénomènes d'expatriation.

Cette parenthèse refermée, que disent les informations à disposition ainsi que les experts audités (dont votre partenaire privilégié, HELMA International) par la commission d'enquête ?

Elles disent que oui, les français s'expatrient de plus en plus, mais que ce phénomène touche également nombre de nationaux des pays de l'OCDE. Cet accroissement touche-t-il une proportion grandissante de diplômés ? Oui, comme pour les nationaux d'autres pays de l'OCDE- là encore la « fuite des cerveaux » ne concerne pas plus la France que les autres pays membres. Ce phénomène de mobilité internationale des diplômés est le résultat mécanique de la hausse du taux d'éducation dans tous ces pays, dont la France qui a vu son taux d'éducation augmenter de 150% entre 1980 et 2010 (étude Brücker, Capuano et Mafrouk menée en 2013 et financée par la Banque Mondiale) et de la mondialisation croissante des actifs, impulsée entre autres par des politiques européennes incitatives : ERASMUS et maintenant ERASMUS+ , qui dispose d'un budget en hausse de 40% pour la période 2014-2020.

Elles disent que oui, la pression fiscale en France est importante (notamment pour ce qui est des plus-values et de l'ISF), mais que des aménagements permettent de la réduire (crédits d'impôts recherche, aménagement de l'ISF et des droits de succession permettant de prendre en compte les impératifs économiques- notamment pour la transmission des entreprises). En outre, la législation fiscale et réglementaire française pâtirait d'un déficit de communication, alors même que nombre de pays voisins pratiquent une ponction fiscale autrement plus importante (voir l'analyse comparée des barèmes de l'impôt sur le revenu que fait la Commission, entre la France, l'Allemagne, l'Espagne, le Royaume-Uni, la Belgique)...

Les informations à disposition disent également que de par la complexité de ses rouages et de ses processus, notre administration ne contribue pas à rendre la France plus attractive... Les membres de la Commission prônent à cet égard plus de stabilité législative et la simplification des démarches, tant pour les concitoyens « sortant » qu' « entrants » dans notre pays, ainsi que pour les entreprises.

Et la crise dans tout ça ? La crise n'aurait fait qu'accélérer un phénomène d'expatriation déjà ancien, mais dans des proportions moindres que celles connues par d'autres pays de l'UE, tels que l'Espagne par ex. Les gens qui partent aujourd'hui seraient « moins riches, plus jeunes et beaucoup plus actifs » que durant les deux dernières décennies.

Ainsi, la perte de pouvoir d'attractivité de la France serait-elle à nuancer.

Notamment au regard des attaches que gardent les expatriés français dans leur pays d'origine et du pouvoir de rayonnement de la France qui s'exerce au travers de la « diaspora » française à l'étranger. Egalement si l'on considère que le niveau de pression fiscale est le signe d'une politique de dépenses publiques attractive (assurance maladie, garde et scolarisation des enfants,...) qui explique que nombre d'expatriés – et impatriés- souhaitent s'installer en famille sur notre territoire.

Alors, doit-on conclure que le rapport de la « Commission Chatel » est partisan ? Toujours est-il qu'il ne préconise pas de « détricoter » la politique fiscale, rejoignant en cela les préconisations de l'OCDE pour réduire les inégalités de revenus (cf l'ouvrage de l'OCDE « Toujours plus d'inégalités : pourquoi les écarts de revenus se creusent » publié en avril 2012), mais plutôt de mieux accompagner en 25 propositions\*\* la participation de la France dans la mondialisation des échanges, sous les divers formes qu'elle revêt, compétition pour les talents oblige.

\* Rapport n° 2250 de la Commission d'enquête de l'Assemblée Nationale, Octobre 2014 : « *Les français de l'étranger : un atout dans la mondialisation* ». Président : Luc CHATEL, Rapporteur : Yann GALUT. Documents d'Information de l'Assemblée Nationale. [www.assemblee-nationale.fr](http://www.assemblee-nationale.fr). 658 p.

\*\* cf. pages 213 à 215 du Rapport de la Commission d'enquête de l'Assemblée Nationale.

## Témoignage Client

### **SODEXO PASS INTERNATIONAL - filiale du Groupe SODEXO, Leader des Services de Qualité de Vie**

« Notre activité Services Avantages et Récompenses, donne accès à une large gamme de prestations (parmi lesquelles des chèques et cartes restaurant, des chèques garderie, des cartes de transport ou encore des programmes de récompenses) contribuant à améliorer la Qualité de Vie de leurs bénéficiaires.

Nous sommes présents dans 34 pays et réalisons une grande partie de notre chiffre d'affaire à l'international.

Dans ce contexte d'internationalisation croissante, nous avons renforcé notre offre de mobilité afin d'accompagner le transfert de nos collaborateurs à travers le monde, de la France vers l'étranger, de l'étranger vers la France, sur des durées variables.

Compte-tenu de la complexité de ces transferts et des implications légales et fiscales qui sont en jeu, nous apprécions particulièrement le support et l'expertise offerts par Helma International.

Helma International nous permet d'optimiser et de sécuriser nos processus administratifs et nous apporte également ses solutions de conseil sur des problématiques plus complexes. Sa capacité à solliciter et animer un large réseau de spécialistes à travers le monde en fait un partenaire privilégié en qui nous avons pleinement confiance. »

## A savoir

### **Visa Touriste pour l'Inde**

Les ressortissants voyageant en Inde peuvent désormais bénéficier d'un visa touriste dès leur arrivée à l'aéroport. Pour cela, ils doivent d'abord enregistrer leur demande en ligne et recevront en retour une réponse sous 4 jours.

Cette procédure s'applique uniquement pour les ressortissants des pays suivants : l'Australie, le Brésil, le Cambodge, les îles Cook, le Djibouti, la République des Fidji, la Finlande, l'Allemagne, l'Indonésie, l'Israël, le Japon, la Jordanie, le Kenya, la République des Kiribati, le Laos, le Luxembourg, les Iles Marshall, l'île Maurice, le Mexique, la Micronésie, la Birmanie, la République de Nauru, la Nouvelle-Zélande, l'île Niue, la Norvège, Oman, la République de Palaos, la Palestine, La Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Philippines, la République de Corée, la Russie, les Samoa, Singapour, les îles Salomon, la Thaïlande, les Tonga, le Tuvalu, les Emirats Arabes Unis, les USA, la Vanuatu et le Vietnam.

### **Exécution d'un programme permettant la collecte de données biométriques pour les touristes se rendant en Inde**

Le Gouvernement Indien a mandaté les ambassades indiennes/ et tous autres centres d'autorité délivrant les visas la collecte des données biométriques pour les touristes se rendant en Inde.

A partir du 1er mai 2015, les demandeurs de visa devront, avec un rendez-vous fixé au préalable, se déplacer et fournir leurs données biométriques (les doigts de main et une photo du visage) afin de pouvoir soumettre leur demande auprès des autorités compétentes. Les demandes de visa ne seront pas traitées tant que les données biométriques ne seront pas reçues. Sont exemptés de cette obligation – les enfants âgés de moins de 12 ans et les adultes âgés de plus de 70 ans.

Une fois enregistrée, les données biométriques seront sauvegardées et utilisables pour cinq années consécutives.

## Les rendez-vous de la mobilité internationale



- **5 février:** HELMA international participera au salon E-export organisé par la CCI de Paris – la Bourse de Commerce (Paris 1<sup>er</sup> arrondissement)
- **10 février:** HELMA International participera au petit déjeuner organisé par le Cindex et présentera le thème suivant « Evolution des métiers de la Mobilité Internationale : Focus sur le management de la qualité et la digitalisation ».
- **12 février:** Petit déjeuner HELMA International – Thème: «Externalisation de la Gestion MI: Etat des lieux ».
- **16 mars:** Intervention aux échanges organisés par le Cercle Avenir International
- **23/ 24 mars:** HELMA International sera présente au salon Monde Expat
- **31 mars:** Petit déjeuner HELMA international – Présentation de Smart Expatriation: 1<sup>er</sup> site internet de calculs de rémunérations internationales en ligne.
- **3 juin:** HELMA International participera au FORUM EXPAT organisé par le Groupe Le Monde
- **9 juin :** Les 8èmes Rencontres de la Mobilité Internationale organisées par Humanis – Pré-Catelan (Paris 16<sup>ème</sup>)
- **25 juin:** Petit déjeuner HELMA International sur le thème suivant « la coordination du déménagement ».

## Un portrait

### Saffi Madougou Responsable de Projets Web

Diplômée d'un master en Management des Activités Internationales de l'IAE de Lyon 3 en 2011, et suite à une première expérience professionnelle chez PSA Peugeot Citroën à Shanghai, Saffi intègre HELMA International en rejoignant les équipes du pôle Relocation en France.

Désireuse de travailler sur des sujets plus larges liés à la Mobilité Internationale dans un environnement global, Saffi rejoint les bureaux HELMA India en Avril 2012 en tant que Lead Coordinator en Mobilité Internationale. Elle y apporte son soutien et son expertise sur les opérations locales dans les domaines de l'Immigration, de la Relocation et de la Fiscalité. Elle sera aussi Chef de Projet pour la double certification ISO 9001 et Eura Quality Seal obtenue en Avril 2013 pour les bureaux en France.

A partir de Mai 2014, dans le cadre d'un projet stratégique web marketing, elle décide de prolonger son expatriation en Inde d'une année et est nommée Responsable de Projets Web. Elle consacre ainsi toute son énergie dans la création et le développement du Projet Smart Expatriation, premier site internet de calculs de rémunérations internationales en ligne.

Smart-expatriation.com a pour vocation de devenir le portail de référence de la Mobilité Internationale, consultable en tout point du globe. Lancé début 2015, le site permettra aux particuliers comme aux professionnels du secteur de calculer de façon quasi-instantanée la rémunération dans leur pays de destination en y intégrant tous les aspects du coût de la vie, de la fiscalité et des contributions sociales.